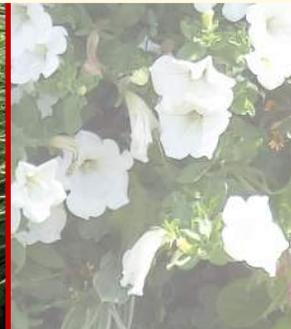
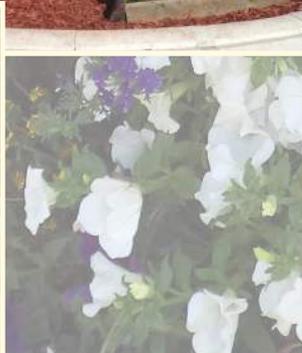




Saint-Clair-du-Rhône

Dossier Villes et Villages Fleuris

2017



SAINT-CLAIR-DU-RHÔNE

1 Commune des Roches-de-Condrieu

2 Département de la Loire

3

4 Commune de St-Alban-du-Rhône

Département du Rhône

Centre ville (voir détail)

Commune de St-Prim

Commune de Clonas-sur-Varèze

C

5 Centre ville (agrandissement)

LISTE DES RUES		
11 Rue des Filles	12 Rue des Filles	13 Rue des Filles
14 Rue des Filles	15 Rue des Filles	16 Rue des Filles
17 Rue des Filles	18 Rue des Filles	19 Rue des Filles
20 Rue des Filles	21 Rue des Filles	22 Rue des Filles
23 Rue des Filles	24 Rue des Filles	25 Rue des Filles
26 Rue des Filles	27 Rue des Filles	28 Rue des Filles
29 Rue des Filles	30 Rue des Filles	31 Rue des Filles
32 Rue des Filles	33 Rue des Filles	34 Rue des Filles
35 Rue des Filles	36 Rue des Filles	37 Rue des Filles
38 Rue des Filles	39 Rue des Filles	40 Rue des Filles
41 Rue des Filles	42 Rue des Filles	43 Rue des Filles
44 Rue des Filles	45 Rue des Filles	46 Rue des Filles
47 Rue des Filles	48 Rue des Filles	49 Rue des Filles
50 Rue des Filles	51 Rue des Filles	52 Rue des Filles
53 Rue des Filles	54 Rue des Filles	55 Rue des Filles
56 Rue des Filles	57 Rue des Filles	58 Rue des Filles
59 Rue des Filles	60 Rue des Filles	61 Rue des Filles
62 Rue des Filles	63 Rue des Filles	64 Rue des Filles
65 Rue des Filles	66 Rue des Filles	67 Rue des Filles
68 Rue des Filles	69 Rue des Filles	70 Rue des Filles

Le Pays Roussillonnais

A

Bois de la Roche de Condrieu Roches-Saint-Clair
Pour le baptême, le mariage ou toute autre occasion, ce lieu est idéal pour un mariage. Ouvert d'avril à octobre. Tél. 04 78 23 34 40 et www.saint-clair-du-rhone.com

Faisan Royal des Roches de Condrieu
Découvrez l'équipe de chasse des Roches de Condrieu, votre partenaire pour la découverte de nos rochers à septembre. Tél. 04 78 23 34 40

OFFICE DE TOURISME

B

Eglise de St-Prim
entièrement restaurée en œuvre d'art par Jacques Boyer. Musée de l'art et de l'architecture. Ouverte de mai à septembre, de novembre à décembre. Tél. 04 78 23 34 40

Château Renaissance de Roussillon
Architecte moderne et technique de rapport. Visite guidée tous les jours à 10h. Tél. 04 78 23 34 40

LE PAYS ROUSSILLONNAIS

Site à visiter (★)
Site d'intérêt patrimonial naturel ou de loisirs (★)
Point de vue (▲)
Véloroute via Rhona (—)

A VOTRE SERVICE

Mairie	CONSEIL REGIONAL DE LA LOIRE	BOULANGERIES
11 Rue des Filles	11 Rue des Filles	11 Rue des Filles
12 Rue des Filles	12 Rue des Filles	12 Rue des Filles
13 Rue des Filles	13 Rue des Filles	13 Rue des Filles
14 Rue des Filles	14 Rue des Filles	14 Rue des Filles
15 Rue des Filles	15 Rue des Filles	15 Rue des Filles
16 Rue des Filles	16 Rue des Filles	16 Rue des Filles
17 Rue des Filles	17 Rue des Filles	17 Rue des Filles
18 Rue des Filles	18 Rue des Filles	18 Rue des Filles
19 Rue des Filles	19 Rue des Filles	19 Rue des Filles
20 Rue des Filles	20 Rue des Filles	20 Rue des Filles
21 Rue des Filles	21 Rue des Filles	21 Rue des Filles
22 Rue des Filles	22 Rue des Filles	22 Rue des Filles
23 Rue des Filles	23 Rue des Filles	23 Rue des Filles
24 Rue des Filles	24 Rue des Filles	24 Rue des Filles
25 Rue des Filles	25 Rue des Filles	25 Rue des Filles
26 Rue des Filles	26 Rue des Filles	26 Rue des Filles
27 Rue des Filles	27 Rue des Filles	27 Rue des Filles
28 Rue des Filles	28 Rue des Filles	28 Rue des Filles
29 Rue des Filles	29 Rue des Filles	29 Rue des Filles
30 Rue des Filles	30 Rue des Filles	30 Rue des Filles
31 Rue des Filles	31 Rue des Filles	31 Rue des Filles
32 Rue des Filles	32 Rue des Filles	32 Rue des Filles
33 Rue des Filles	33 Rue des Filles	33 Rue des Filles
34 Rue des Filles	34 Rue des Filles	34 Rue des Filles
35 Rue des Filles	35 Rue des Filles	35 Rue des Filles
36 Rue des Filles	36 Rue des Filles	36 Rue des Filles
37 Rue des Filles	37 Rue des Filles	37 Rue des Filles
38 Rue des Filles	38 Rue des Filles	38 Rue des Filles
39 Rue des Filles	39 Rue des Filles	39 Rue des Filles
40 Rue des Filles	40 Rue des Filles	40 Rue des Filles
41 Rue des Filles	41 Rue des Filles	41 Rue des Filles
42 Rue des Filles	42 Rue des Filles	42 Rue des Filles
43 Rue des Filles	43 Rue des Filles	43 Rue des Filles
44 Rue des Filles	44 Rue des Filles	44 Rue des Filles
45 Rue des Filles	45 Rue des Filles	45 Rue des Filles
46 Rue des Filles	46 Rue des Filles	46 Rue des Filles
47 Rue des Filles	47 Rue des Filles	47 Rue des Filles
48 Rue des Filles	48 Rue des Filles	48 Rue des Filles
49 Rue des Filles	49 Rue des Filles	49 Rue des Filles
50 Rue des Filles	50 Rue des Filles	50 Rue des Filles
51 Rue des Filles	51 Rue des Filles	51 Rue des Filles
52 Rue des Filles	52 Rue des Filles	52 Rue des Filles
53 Rue des Filles	53 Rue des Filles	53 Rue des Filles
54 Rue des Filles	54 Rue des Filles	54 Rue des Filles
55 Rue des Filles	55 Rue des Filles	55 Rue des Filles
56 Rue des Filles	56 Rue des Filles	56 Rue des Filles
57 Rue des Filles	57 Rue des Filles	57 Rue des Filles
58 Rue des Filles	58 Rue des Filles	58 Rue des Filles
59 Rue des Filles	59 Rue des Filles	59 Rue des Filles
60 Rue des Filles	60 Rue des Filles	60 Rue des Filles
61 Rue des Filles	61 Rue des Filles	61 Rue des Filles
62 Rue des Filles	62 Rue des Filles	62 Rue des Filles
63 Rue des Filles	63 Rue des Filles	63 Rue des Filles
64 Rue des Filles	64 Rue des Filles	64 Rue des Filles
65 Rue des Filles	65 Rue des Filles	65 Rue des Filles
66 Rue des Filles	66 Rue des Filles	66 Rue des Filles
67 Rue des Filles	67 Rue des Filles	67 Rue des Filles
68 Rue des Filles	68 Rue des Filles	68 Rue des Filles
69 Rue des Filles	69 Rue des Filles	69 Rue des Filles
70 Rue des Filles	70 Rue des Filles	70 Rue des Filles

Sommaire



1- LA DEMARCHE DE VALORISATION

4-9

Présentation de la commune

5-6

Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement

7

Stratégie de gestion

8-9

2- ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE

10

Action vers la population, les touristes, les services municipaux

10-19

3- PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT

20-25

Les arbres

21

Les arbustes et plantes grimpantes

22

Pelouses, prairies, couvre-sols

23

Le fleurissement

24-25

4-GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

26-29

Actions en faveur de la biodiversité

26-27

Actions en faveur des ressources naturelles

28

Actions en faveur de la qualité de l'espace public

29

5- ANALYSE PAR ESPACE

30-35

Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion

30-35

1– La démarche de valorisation

La commune de Saint Clair du Rhône termine son Plan Local d'Urbanisme en respectant les préconisations du Schéma de Cohérence Territorial (S.C.O.T.) des rives du Rhône notamment en limitant les zones urbanisables pour respecter l'emprise des zones agricoles et des espaces verts.

La municipalité a augmenté les jours d'accueil du public et la disponibilité des agents en mettant fin aux « jours de pont ». Une valise d'accueil est remise aux nouveaux habitants dès leur arrivée. Elle contient un plan de la commune, le dernier bulletin annuel, la liste des associations, la présentation des sports proposés....Un forum des associations est également organisé tous les 2 ans ou toutes les associations sont invitées à se présenter aux habitants.

Pour respecter l'environnement, la commune règlemente l'affichage des bords de route sur des panneaux harmonisés (une vingtaine) qui, ajoutés aux panneaux lumineux, au site internet et aux lettres mensuelles distribuées dans tous les foyers, assurent l'information.

Le désherbage des trottoirs et de la voirie a été fait cette année manuellement, en attendant des choix d'achats éventuels de matériels mécaniques (selon les résultats obtenus par d'autres collectivités). Une mutualisation d'achat et de gestion de matériels est également étudiée entre les 22 communes de la Communauté de Commune du Pays Roussillonnais. Les pieds des arbres (sélectionnés selon leur croissance et l'évolution de leurs racines) le long de la voirie sont paillés. Enfin une étude concernant la végétation du secteur de la Madone est également en cours.

Les travaux de réhabilitation de la Place Charles de Gaule ont été réalisés en 2016 et conduisent à effectuer une liaison douce entre la Mairie et l'espace J.Fournet. Il reste à aménager le « triangle » constitué par la voirie non utilisée le long du CD4 ou se met en place un petit marché le vendredi pour matérialiser ce centre-ville.

Tous ces choix contribuent à améliorer le bien-être quotidien des habitants ou personnes de passage dans notre commune ou il fait bon vivre.

Vous souhaitant une bonne visite,

Olivier MERLIN
Maire de Saint Clair du Rhône



PRESENTATION DE LA COMMUNE

Bordée à l'ouest par le Rhône sur 2 km, la commune de ST CLAIR DU RHONE s'étend sur 716 hectares de coteaux et de plaine depuis les bords du fleuve en amont des Roches de Condrieu jusqu'à la rivière « la varèze » au sud.

Altitude : 161 mètres (142 mètres à l'étiage du Rhône, 304 mètres au point culminant).



Un peu d'histoire

Le village aurait été fondé au 1er siècle avant Jésus Christ, en même temps que Condrieu, par des Helvètes venus du Jura. En 1875 est érigée sur la colline dominant le village la statue de la Madone, à l'initiative d'Emile Faure (maire de la commune de 1839 à 1852). Il voulait ainsi remercier

la Vierge d'avoir épargné tous les soldats saint-clairois partis à la guerre de 1870. La population diminue inexorablement, passant de 683 en 1855 à 412 en 1901. C'est alors que les industries chimiques vont venir s'installer dans le site proche du Rhône et de la voie de chemin de fer. Dès lors, la population va régulièrement s'accroître : 1000 habitants en 1933, 2300 en 1963, 3650 en 1999, plus de 3850 en 2003 et près de 4000 habitants de nos jours.

Un patrimoine industriel

La Compagnie des Produits Chimiques et des Matières Colorantes créée par un ingénieur lyonnais Mr Rogemond, s'installe en 1916 aux Roches puis en 1917 à Saint Clair du Rhône. Elle connaît son apogée vers 1950, devenue Francolor avec près de 1000 salariés. La société Progil, spécialisée dans la production de phosphates de sodium et de sulfure de carbone s'est installée à Saint Clair du Rhône en 1917. Elle fut absorbée par Rhône-Poulenc en 1975 et rattachée à Roussillon en 1993. Mais l'éclatement du groupe Rhône-Poulenc donna naissance à 3 sociétés installées sur le site : Rhodia-Eco-Services, Prayon (phosphates alimentaires) et Adisseo Il faut ajouter aussi l'installation en 1953 à Saint Clair du Rhône de la Chaudronnerie des Roches (C.D.R.) qui a compté jusqu'à 100 salariés, aujourd'hui devenue ACR elle compte 36 salariés. N'oublions pas, non plus, parmi les grandes entreprises ayant contribué à l'essor de St Clair du Rhône, la société Prezioso, créée en 1956 par un jeune saint-clairois d'adoption.



Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement

Commission Cadre de Vie

Elle est composée de 7 élus présidé par le 1° adjoint. Elle a pour mission de décider des futurs aménagements. Les services techniques réalisent un avant projet en prenant en compte les desideratas des élus, des utilisateurs et des gestionnaires , une présentation est ainsi faite comprenant : les plans l'estimation des couts, l'échéancier et la possibilité ou non d'une réalisation par les services de la commune. Lors de ces commissions, une présentation du fleurissement pour l'année à venir est réalisée.

Plantation en godets et bulbes

Au printemps, le choix des plantes est plus large, la commune privilégie l'approvisionnement chez des horticulteurs locaux. Les plantes sont choisies suivant un processus raisonné, une trame végétale validée par les élus, le retour d'expérience sur certaines variétés (commune et autre), les besoins en eau des variétés.

À l'automne, les plantes sont moins diversifiées, la palette végétale est rehaussée par l'utilisation de bulbes, elles sont stockés l'été et réutilisées à l'automne.

La plantation des chrysanthèmes se fait à la période de la toussaint, cela permet de fleurir notre rond-point au sud de la commune et l'église avec le cimetière du bourg.



Stratégie de gestion

La gestion raisonnée des espaces verts

Depuis janvier 2008, la commune a entrepris une réflexion sur la gestion des espaces verts qui a abouti à la mise en place de la gestion raisonnée. Elle s'articule par un classement des différents espaces verts suivant 5 catégories (allant des espaces verts de représentation aux espaces verts naturels).



La Mairie



Le Foyer Clariana



L'espace Jean Fournet

1° catégorie : les espaces urbains de représentations (Mairie, église, cimetières)

2° catégorie : Les espaces publics (les écoles, le foyer de personnes âgées le clariana)

3° catégorie : Les espaces verts de proximité (les parcs de jeux, les salles des fêtes)

4° catégorie : Les espaces verts en campagne (les accotements de voirie, pistes cyclable)

5° catégorie : Les espaces naturels (le bois des frères, la Madone)

Les objectifs comme la mise en valeur de l'image de la ville, un cadre de vie accueillant, la valorisation du patrimoine naturel ont été définis pour respecter et développer la biodiversité.

Plan de gestion des espaces naturels

La commune a établi le 14 septembre 2015 une convention avec le lycée agricole « Agrotech » de Vienne afin de permettre aux élèves de BTS Gestion et Protection de la nature de travailler sur les sites naturels de la commune. Leur intervention consiste en un diagnostic du site, une collecte des attentes des usagers, ceci afin d'établir des pistes d'évolution du lieu. Leur deuxième intervention consiste en la réalisation de travaux d'aménagement sur le site de la Madone afin de montrer les richesses du site.

La troisième intervention consiste en la réalisation d'un plan simple de gestion afin de conduire naturellement la gestion de nos sites.



2- ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE

Actions vers la population

Saint Clair du Rhône, un village dynamique :

58 associations sportives, sociales et culturelles font vivre notre commune à travers leurs manifestations tout au long de l'année : vides-greniers, matinées gourmandes, kermesses, loto, soirées dansantes ou autres concours de belote, poker, bridge, un marché de Noël ainsi que des représentations théâtrales ou concerts qui ont lieu dans la salle de spectacle récemment rénovée.



Commerçants ambulants

Un petit groupement de commerçants ambulants s'est formé depuis quelques mois nous offrant un petit marché où fruits et légumes, rigottes, œufs frais et crêperie font l'attraction du vendredi.



La Zone Artisanale de Varambon

Des commerces de proximité au service de la population : artisans dans plusieurs domaines d'activités : plomberie, garagiste, concessionnaires, paysagiste, coiffeurs, boulangerie,, hôtel, chambres d'hôtes, restaurants, crèche, tabac-presse, pharmacie, centre commercial...

La ZA de Varambon regroupe plus de 30 entreprises dans plusieurs domaines, cette zone participe largement au dynamisme de la commune.

Camping le Daxia

Camping calme, situé dans un cadre arboré et verdoyant au bord de la rivière de la varèze. Il accueille de nombreux touristes avec ses 116 emplacements.



La place de la Mairie

La place a fait l'objet d'un réaménagement complet afin de permettre une meilleure visibilité de la Mairie et afin de répondre aux demandes des usagers : création d'un parking en bout de place, accessibilité de la place depuis le trottoir, permettre le jeu de boules ainsi que l'embellissement des espaces-verts.



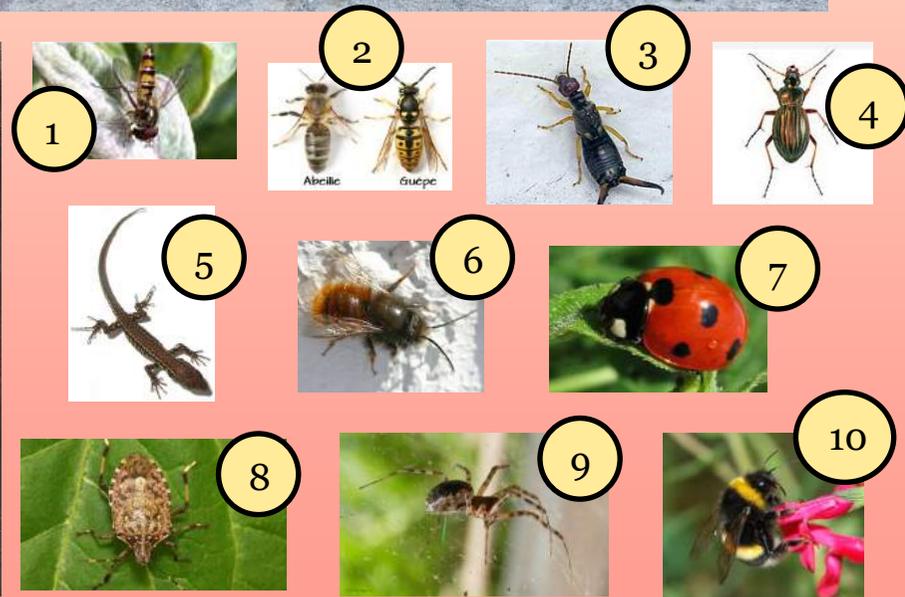


hôtel à insectes

Ce projet a vu le jour en fin d'année scolaire un partenariat entre les services techniques pour la construction des supports en bois, et les enfants par le biais des NAP qui ont eu en charge le remplissage des caisses par divers matériaux pour favoriser la biodiversité. L'hôtel a été installé sur la nouvelle place de la mairie, à la vue de tous.

Hôtel à insectes

- 1 - Les syrphes (famille des mouches)
- 2 - Abeilles et guêpes
- 3 - Les perce-oreilles (forficules)
- 4 - Les carabes
- 5 - Les lézards
- 6 - Osmies (abeilles solitaires)
- 7 - Coccinelles
- 8 - Punaises
- 9 - Araignées
- 10 - Bourdons



POLE MEDICAL Yvan ESSON

Sous la conduite des élus et afin de répondre à la demande de la population, la commune a décidé de construire un pôle médical sur les terrains communaux de la zone artisanale de Varambon. Cette construction a vu le jour en 2017. Le bâtiment est d'une surface de 300m² sur un étage, il est conforme aux normes d'accessibilité et construit suivant les préconisations des bâtiments hautes qualités environnementales avec un toit végétalisé, des groupes de chaleur réversible, des panneaux photovoltaïques, une cuve de récupération des eaux pour l'arrosage. Les eaux de pluie sont récupérées aussi par le biais de noues végétalisées et par le revêtement de parking en stabilisé et en bicouche.

Ce pôle a permis de regrouper les professionnels de la santé avec l'installation de :

3 MÉDECINS GÉNÉRALISTES, RÉFLEXOLOGUE, INFIRMIÈRES, OSTÉOPATHE, PSYCHOLOGUE, ORTHOPHONISTE, PSYCHOMOTRICIENNE, KINÉSITHÉRAPEUTE, SAGES-FEMMES, AUDIOPROTHÉSISTE.



PROJET EN COURS : CONSTRUCTION D'UN POLE PETITE ENFANCE

La commune de Saint Clair du Rhône construit actuellement son pôle petite enfance dont l'ouverture est prévue pour la fin du mois d'août 2018.

Ce bâtiment regroupera la structure multi accueil (SMA) et le relais d'assistantes maternelles (RAM). La capacité d'accueil de la SMA sera doublée (36 places) et permettra de répondre au besoin croissant du territoire qui regroupera plusieurs communes. De même les temps d'accueil du RAM seront augmentés.



Atelier jardinage au foyer de personnes âgées « le Clariana »

Depuis une année environ, nous avons mis en place une activité « jardinage » au sein du foyer logement Le Clariana. Notre jardin est composé de plusieurs jardinières destinées à la culture de plantes aromatiques et de petits légumes. Les résidents sont sollicités pour arroser et cueillir, mais ce jardin potager est principalement destiné à l'activité jardinage : désherber, planter, semer, arroser, voir pousser, éclaircir, cueillir, etc...Ce jardin sensibilise à l'environnement et donne le désir d'en prendre soin, il fait en conséquence émerger un « sens commun ». En conséquence, l'atelier jardinage est participatif, il fait travailler, le geste, la mémoire et l'imaginaire.

Ainsi, trois grands axes se dégagent quand nous évoquons le jardin :

- ♦ être en capacité d'utiliser le jardin à but thérapeutique comme outil d'épanouissement personnel et de mieux-être.
- ♦ favoriser une dynamique d'appropriation des savoirs et de leur transférabilité.
- ♦ acquérir des méthodologies et des techniques spécifiques.



Atelier jardinage à l'accueil de loisirs



L'accueil du Mercredi après-midi a fait appel aux compétences et savoir-faire de Jean Jacques ; le jardinier de la commune pour la création d'un potager au sein de l'école des Grouillères.

Un grand merci à lui pour avoir partagé tout cela avec les enfants dans une ambiance agréable. De la plantation à l'arrosage, en passant par la création du potager jusqu'à la rédaction des fiches nominatives, nous avons tout fait et maintenant on se régale à déguster tout cela.



Atelier jardinage à la crèche



Cet atelier est important pour différentes raisons :

Il s'inscrit dans notre projet pédagogique et dans le projet éducatif de la commune (découverte culturelle, développement durable et éducation nutritionnelle) car :

les enfants ont pu jardiner avec Jean Jacques, ils ont découvert petit à petit comment s'occuper des plantes, ils ont pu déguster les tomates et aromates lors de leurs repas à la Structure Multi-Accueil

Activité ludique, de découverte et sensorielle qui s'inscrit bien dans notre pédagogie : laisser l'enfant expérimenter par lui-même son environnement !

Nous trouvons important et surtout intéressant de pouvoir développer des projets en transversalité entre les services et les petits comme les grands ont beaucoup apprécié de se retrouver ensemble entre services pour une activité qui « sort du quotidien »

La conclusion de tout cela : les petits se sont régalés entre terre/brouettes/plantes et dans leurs assiettes !



Le Conseil Municipal des enfants (CME)

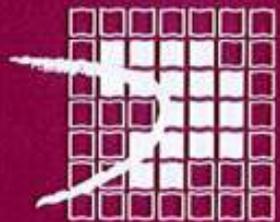


Il est composé de 16 membres (4 par école) et groupé en 2 commissions : environnement-sécurité et culture-sport-loisirs. Il permet aux enfants de s'exprimer et de formuler des propositions de réalisations pour la commune. L'objectif étant de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté en participant à la vie démocratique locale et de privilégier l'expression des enfants sur les sujets qui les concernent, avec l'intérêt de connaître leurs préoccupations, de prendre en compte leurs idées.



Panneaux « interdit de fumer » et « attention au gaz d'échappement » apposés aux abords des écoles, initiatives du CME.

Communauté d'Agglomération



du Pays Viennois

service
TÉLÉALARME

La téléalarme

Dans le cadre d'un partenariat avec Vienne Agglo, la commune a mis en place un service de téléalarme dans le but de permettre aux personnes âgées de rester à leur domicile. 3 élues de la commune sont en charge du suivi des personnes et se rendent à leur domicile afin de veiller au bon fonctionnement de ce service.

Le minibus de la commune

La commune possède un minibus destiné au transport des personnes. La halte-garderie ainsi que l'accueil de loisirs l'utilisent pour leurs sorties. Une élue emmène les personnes âgées du foyer clariana au marché et à la zone commerciale une fois par semaine. Les associations bénéficient également de son prêt pour leurs sorties sportives ou culturelles. Les annonceurs sont des entreprises locales, elles ont permis le financement de ce véhicule.



Le portage des repas à domicile

C'est un service organisé par la collectivité chargée de la livraison de plateaux repas aux personnes nécessitant une aide ponctuelle ou régulière, et majeure. Ce service s'inscrit dans une démarche globale de maintien à domicile, de lutte contre l'isolement et l'exclusion sociale et économique des personnes.

SIE (Syndicat Intercommunal des Eaux)

« En 1949-50, le réseau de distribution des eaux est renforcé par le pompage d'une nappe phréatique sur la Varèze. Comme en 1912, trois communes, St Clair, St Prim et Chonas l'Amballan, se regroupent en syndicat, pour assurer la distribution en eau potable, à leurs habitants.

Chaque commune y a 2 représentants titulaires et 2 suppléants, là aussi la présidence a toujours été assurée par un représentant de St Clair, G. Némoz, J. Fournet J-P. Rivier et P. SCAFI.



SIGIS (Syndicat Intercommunal de Gestion des Installations sportives)

En 1962, la commune de Saint Clair participe à l'installation de la piscine intercommunale des Roches et avec cette commune et Condrieu achètent en 1972, les terrains du stade Henri Fouchard, les agrandit, y édifiant un gymnase et des courts de tennis à la disposition des habitants des 3 communes, associées au sein du syndicat des sports, le SIGIS créé en 1968.

Le SIGIS a connu jusqu'ici 4 présidents, tous St Clairois car St Clair est le principal financeur. Chaque commune est représentée par son Maire et 5 délégués.



3-Patrimoine Végétal et fleurissement

Suite à un inventaire de nos espaces verts, la commune possède :

- 800 arbres dont 200 de haut jet
- 600 m² sont dédiés aux massifs annuels
- 1675 m² correspondent à des massifs arbustifs
- 2200 mètres linéaires de haies séparatives
- 138 mètres linéaires de haies fleuries
- 4.5 ha de pelouse tondue
- 1.5 ha de surface en stabilisé
- 1050 m² de pavés
- 1500 m² de surface bitumeuse





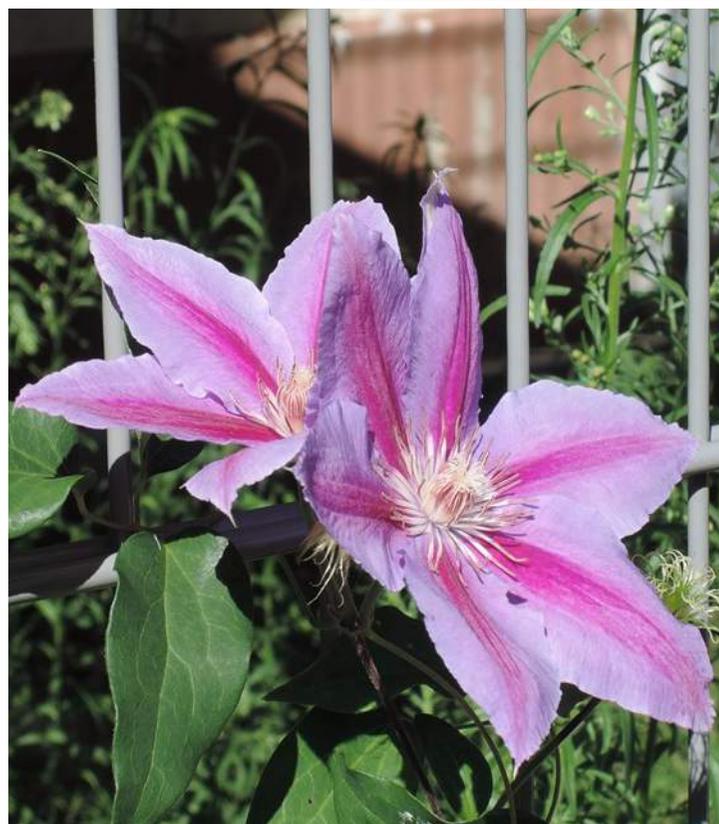
Les arbres

Les arbres sont au nombre de 800 dont 200 de hauts jets conduits en taille raisonnée en vert. Les hautes tiges sont essentiellement des platanes. Les arbres sont conservés ou renouvelés lors de nouveaux aménagements suivant leur état de santé. Les essences renouvelées sont variées (frênes, tilleuls, poiriers à fleurs, albizzia) afin de répondre au mieux aux différents besoins ou contraintes (enracinement, besoin en eau, ombrage). Ce choix a pour but de diminuer les impacts de taille et la sécurité.

Le parc de la salle Paul Benatru ci-joint possède des arbres remarquables avec un alignement de quinze platanes et un platane occidentalis d'un fort diamètre .Cet espace vient d' être aménagé , il a une situation centrale dans le bourg et est proche d' un groupe scolaire (l' école du village).

Les arbustes

Depuis 2008, lors des réaménagements, la commune enlève les haies mono espèce essentiellement lauriers pour les remplacer par des haies vives composées d'arbustes à fleurs, caducs et persistants afin d'offrir de la biodiversité. Elles sont composées d'une séquence de 12 arbustes sur une longueur de 12m. On les retrouve dans les parcs pour enfants, dans les écoles, au cimetière.



Les plantes grimpantes

Afin d'intégrer les structures architecturales verticales, la commune a commencé à utiliser les plantes grimpantes. Le but est de relier le bac aux structures métalliques en hauteur et de créer des haubans tout en conservant une vision horizontale et verticale de la structure. Les plantes ont été mélangées afin d'obtenir plusieurs types de floraison (polygonum, chèvrefeuille, jasmin...) ainsi que différents types de feuillage et d'aspect.



Pelouses, prairies, couvre-sols

On peut distinguer deux types de pelouses .tout d'abord celle sur les lieux dit type prestige .Ces espaces possèdent l'arrosage automatique, ce qui permet une bonne croissance aux fétuques, ray-grass qui composent nos pelouses. La tonte est effectuée tous les dix jours ainsi qu'un entretien sélectif de façon à valoriser les secteurs de la commune. Les déchets de tontes sont ramassés et évacués sur notre plateforme de tri.

Sur les autres lieux, la tonte a lieu tous les mois, ce sont des espaces de jeux, des espaces libres et de recueillement, les pelouses sont composées de mélange .Aucun traitement n'est réalisé, les déchets de tonte sont éparpillés sur place par les tondeuses. Ces espaces ne sont pas équipés d'arrosage intégré. Toutes nos tondeuses sont équipées de coupe de type mulching.



Fleurissement

Le choix des variétés est réfléchi en interne par les jardiniers validé par le directeur des services techniques puis par les élus en charge de la commission cadre de vie.

Les jardiniers utilisent la chromatique des couleurs pour une meilleure harmonie des compositions.

Les suspensions sont au nombre de quatre-vingt-dix vasques en demi-lune. Les suspensions sont pré-cultivées chez un horticulteur local, le terreau validé par nos soins est renforcé d'un rétenteur d'eau qui nous permet une réduction des apports en eau de 20 %.les vasques sont uniformes (couleur, format,).





Tapis et coussins fleuris

Deux commandes par an sont passées chez un horticulteur local. La première pour le printemps avec soixante-dix tapis fleuris d'annuelles et soixante-dix coussins (jardinières). La seconde commande pour l'automne comprend le même nombre de tapis, les jardinières ne sont pas utilisées. Les plantes pré-cultivées permettent un développement rapide, facilite la mise en place et ont un rendu efficace même en conditions difficiles (climatiques, sécuritaire). Les mélanges sont préalablement choisis en respectant une trame végétale et une consommation modérée en eau.



4-GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

Actions en faveur de la biodiversité



La gestion des accotements routiers

Les accotements routiers sont fauchés une à deux fois par an fin juin par les services techniques à raison de 80 heures de travail .Les zones dites de sécurité sont fauchées à ras afin de garantir une bonne visibilité. Nous pratiquons une fauche raisonnée qui consiste en une bande fauchées sur 70 cm bord de route, et autour des zones sécuritaire, afin de favoriser la biodiversité. Une fauche des broussailles est effectuée courant novembre afin de permettre l'installation de plantes herbacées. Une fauche contre les espèces envahissantes et allergènes est réalisée à raison de 15 heures de travail sur les sites envahis.



La gestion de l'eau



L'eau est pompée dans la nappe phréatique d'accompagnement de la Varèze et après un traitement local au chlore, l'eau est envoyée dans les réservoirs de Mordant et de Chonas l'Amballan puis distribuée par gravité sur l'ensemble de la commune. Les arrosages intégrés utilisent l'eau potable du réseau. Pour limiter l'évapotranspiration, l'arrosage s'effectue de bonne heure, le matin, la durée varie en fonction du type de végétation, du lieu, des saisons et des conditions météorologiques. En période estivale, l'arrosage des suspensions, massifs et balconnières est assuré par l'utilisation d'une cuve dont le remplissage s'effectue sur une colonne alimentée par une source non potable. L'arrosage est adapté aux besoins de la plante afin de réaliser un arrosage minimal. La présence d'un pluviomètre aux ateliers permet de rationaliser l'arrosage.

Les sites de représentation sont équipés d'arrosage intégré avec des tuyères et arroseurs. Tous les programmeurs à pile sont à batteries rechargeables afin de limiter le nombre de piles usagées.

Les jardinières et les suspensions sont préparées avec du réteneur d'eau polymère enrichi en fertilisants et oligo-éléments. Il est mélangé au support de culture dans les suspensions qui sont élevées chez un de nos horticulteurs.

L'eau est fournie par le syndicat intercommunal qui assure le traitement et l'approvisionnement en eau potable de Saint Clair du Rhône, mais aussi des deux communes voisines de Saint Prim et Chonas l'Amballan.



Actions en faveur des ressources naturelles

Le tri et la gestion des déchets

La commune limite le ramassage des tontes aux sites dits de représentation. Les déchets se retrouvent sur notre plateforme de tri afin d'être mis en couches pour enrichir l'espace en vue d'un futur reboisement. Les feuilles de nos arbres sont collectées avec l'aide d'un aspirateur monté sur un caisson insonorisé (afin de limiter les nuisances sonores), hermétique équipé de filtres pour la poussière. L'aspirateur permet de broyer les feuilles ce qui réduit le volume et permet la décomposition sur notre plateforme de tri.



Les produits phytosanitaires

Un inventaire des zones à traiter et des pratiques a été élaboré. Il va nous permettre d'établir un plan de désherbage en adéquation avec la réglementation et les besoins des usagers tout en permettant de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. Des essais ont été effectués en désherbage alternatif afin de choisir les modes d'action adaptés à chaque situation.

Actions en faveur de la qualité de l'espace public



Panneaux d'information

Des panneaux d'information avec plan de ville sont mis à disposition des associations pour l'affichage de leurs manifestations. 2 panneaux lumineux permettent une information en temps réel sur les événements se déroulant sur la commune.



Affichage sauvage

La commune s'efforce de lutter contre l'affichage sauvage, la mise en place de panneaux de défense d'afficher dans les arrêts de bus de la commune a vu le jour ainsi qu'un affichage réglementé interdisant l'affichage sauvage. Des panneaux d'informations adaptés ont été mis en place.

Le mobilier urbain

Le RAL 3003 a été adopté pour l'ensemble du mobilier urbain de la commune (candélabres, barrières...)



La propreté des sites

Une fois par semaine sur les sites de représentation, les corbeilles de propreté sont vidées ainsi que les espaces verts de proximité.

La micro-balayeuse effectue un nettoyage suivant un planning établi couplé avec le passage d'une grosse balayeuse sur les voies importantes. Dans les écoles le nettoyage des cours est hebdomadaire, tandis que dans les espaces naturels les corbeilles sont vidées une fois par mois pour les périodes estivales.

5-ANALYSE PAR ESPACE

Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion

Les entrées de ville

Les entrées de ville sont symbolisées par des portiques de couleur (Ral de la mairie 3003) avec des suspensions d'une capacité de 43 litres , le terreau utilisé est enrichi avec du rétenteur d'eau de type polyter ce qui réduit les apports en eau . Les Suspensions sont pré-cultivées chez un horticulteur local ce qui permet une meilleure reprise car les plantes sont moins soumises au stress de transplantation. Les plantes sont celles de la trame végétale. Le nombre est de 5 portiques.

L'entrée nord a été renforcée par un fleurissement vertical comme l'an passé avec des caissons pré-cultivés avec le même type de production que les suspensions qui peuvent servir pour d'autres manifestations.



La commune s'articule autour des bâtiments publics tel que la mairie, la poste avec des commerces proches (tabac, boulangerie ainsi que sur la ZA de varambon . La préoccupation des élus est de trouver une solution contre l'isolement des hameaux tel que le hameau de gray en favorisant l'ouverture de commerces de proximité.



Deux parcs arborés avec des jeux pour enfants, des bancs et avec un sol enherbé situés vers la mairie et dans le hameau de Glay permettent aux parents et enfants de bénéficier du grand air de la commune.



L'espace Jean Fournet

L'espace Jean Fournet comprend une salle polyvalente d'une capacité de 300 personnes, un boulodrome couvert qui est utilisé par les associations de la pétanque, de la longue et des archers, d'un terrain multisports et d'un skate parc.



Les cimetières

La commune dispose de deux cimetières, celui du bourg, le plus ancien a connu plusieurs agrandissements, Il est composé de mur clôturant et de cheminement minéral .un carré militaire a vu le jour cet automne et a été inauguré le 11 novembre 2014.Le cimetière de Glay situé au Sud-est de la commune est composé de plates-bandes enherbées et d'un cheminement minéral.



Le foyer de personnes âgées « le clariana »

Le foyer de personnes âgées comprend 33 logements avec balcons fleuris, il dispose d'un espace qui a été réaménagé. Il comprend la création d'un bassin d'agrément, d'une réfection des cheminements, de la mise en valeur des arbres, de la réalisation de bacs pour des activités de jardinage des résidents ainsi que la réalisation de jardinières avec le concours des enfants de la commune, des plantations de haies fleuries, de l'installation de jardinières sur les balcons des résidents correspondant à la trame végétale que la commune a choisie.



La zone artisanale de VARAMBON

Elle regroupe plus de 30 entreprises dans différents domaines. Elles ont la possibilité de s'inscrire sur l'annuaire des entreprises sur le site internet de la commune ce qui facilite les recherches du public, c'est un moyen de se faire connaître. Cette zone participe largement au dynamisme de la commune.



La commune possède trois sites dits naturels : la Madone, le bois des frères et le bois des chênes.

Le Bois des Chênes

D'une superficie d'1 ha il est peuplé de tilleuls, d'érables champêtres, de chênes pubescents et de houx majestueux. Deux tranchées drainantes des eaux pluviales du lotissement de la cité EDF se jettent dans ce bois. Ce bois est un site préservé car il n'a jamais subi d'interventions importantes. La Mairie a acquis cet espace en 2014.



Le Bois des Frères

D'une superficie de 3 ha, il est constitué de chênes pubescents, d'ormes et d'érables champêtres. Il abritait auparavant un parcours de santé. Il est utilisé par les associations sportives notamment le vélo club pour ces entrainements et compétition de cyclo-cross et aussi par des promeneurs. Au bas du Bois une piste cyclable a été créée afin de desservir le camping et la zone artisanale.



La Madone

D'une surface de 11.3 ha ce lieu fait partie des sites remarquables recensés par la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais. Il a été mis en valeur par la rénovation de la statue implantée en 1875 et par la pose d'une table d'orientation et d'un lutrin..



Les transports en commun

La gare située entre Vienne et Roussillon attire beaucoup de personnes (des St clairois et des personnes des communes alentours). Elle permet de rejoindre Lyon et Valence assez rapidement. La communauté de communes a également développé un autre type de transport en commun, le TPR qui permet de transiter dans les différentes communes et zones commerciales de la CCPR.



Les espaces remarquables



La croix de mission



Le monument aux morts



La croix de la rue
des Roches



La fontaine de grisolle

La commune de Saint Clair du Rhône possède un certain nombre d'édifices caractéristiques du petit patrimoine local qu'elle s'efforce d'entretenir, de rénover. On peut ainsi citer :

Nous contacter :

Mairie de Saint-Clair-du-Rhône

Place Charles de Gaulle

CS 10028

ST CLAIR DU RHONE

38556 ST MAURICE L'EXIL

CEDEX

Tél : 04-74-56-43-15

Fax : 04-74-56-39-67

contact@mairie-stclairdurhone.com

Visitez notre site web :

www.st-clair-du-rhone.fr

